

15.01.19

LIGNEROLLES ■ La situation au plan national s'est invitée à la cérémonie

Les vœux musclés du maire

Les Gilets jaunes, les difficultés d'exercer la fonction de maire, notamment en zones rurales, ont été au cœur des vœux musclés du maire, Thierry Penthier.

« **C**ommuniquer, c'est exprimer et écouter, c'est s'exprimer et laisser d'autres s'exprimer, s'écouter, écouter l'autre et souvent s'assurer que l'on s'est bien écouté mutuellement. Si j'ai un vœu pour 2019, c'est que nous appliquions tous ce principe et surtout que notre gouvernement ne l'oublie pas », a lancé le maire, Thierry Penthier, en préambule de ses vœux.

Il a évoqué le mouvement des Gilets jaunes et la situation qui en découle. « Ainsi, aujourd'hui, on nous demande à nous maires, de recueillir les doléances de nos administrés », a-t-il poursuivi. Ce qui est fait depuis hier aux heures d'ouverture de la mairie.

« L'abandon des services publics dans les zones rurales »

« Mais de qui se moque-t-on ? Des maires dont on vient de découvrir le rôle de proximité alors que



VŒUX. Lors de l'intervention de Thierry Penthier.

rien n'est fait pour faciliter l'exercice de leur fonction », a-t-il enchaîné ; Avant de déplorer, entre autres, « l'abandon des services publics dans les zones rurales ».

Thierry Penthier a ensuite recentré son discours sur la commune et son action pour 2019. « L'année qui débute sera marquée par la réalisation des aménagements de la sortie du bourg et les abords du triangle école, maison des Loisirs et CACS, véritable carrefour communal, puis par la réfection de la rue du Charron ».

L'école devrait bénéficier d'un renouvellement de son parc informatique avec une participation de l'Éducation nationale et de la municipalité. Et grâ-

ce à l'Amicale Laïque et les parents, les petits Lignerollais devraient partir en classe de mer.

Temps forts 2018

Le maire est aussi revenu sur certains temps forts de l'année 2018. Ainsi, la première tranche du Contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB) a été finalisée et l'entrée de bourg s'est vue doter d'un chemin piétonnier entre le bourg et le cimetière. Pour lutter contre la vitesse excessive, deux ralentisseurs ont été mis en place aux Agrôles et le chemin de la Barre a été refait.

La réfection du mur du cimetière, réalisée par une équipe de bénévoles, a fait faire une économie de près de 4.000 € à la com-

mune. Et, plus de quarante bénévoles se sont attelés à la création d'une salle d'environ 40 m² dédiée aux associations dans les locaux du stade. Et ce pour un budget de 7.000 € particulièrement modeste.

Enfin, dans le cadre de l'opération « Ma commune a du cœur », Lignerolles a reçu le label « Trois Cœurs », le plus élevé qui récompense les communes mettant en place des actions de prévention et de formation contre les accidents cardiaques.

En conclusion, Thierry Penthier a insisté « sur la participation bénévole sans faille de la population aux festivités et aux travaux dans la commune selon la devise "Bien vivre ensemble" ».